21

ADBU

Rapport moral

Janvier - Décembre 2021

ADBU

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
LES GRANDES IDÉES COMMENCENT ICI

Sommaire

INTRODUCTION

Mot du Président 5

PROMOTION DE LA DOCUMENTATION ET DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR

Les bibliothèques universitaires : actions en période de Covid-19 6
Congrès 2021 à Marseille 8
Ouvrir la science 9
Open Education et les Ressources Éducatives Libres (REL) 10
Prises de position 11

ACTIONS DES COMMISSIONS 13

Commission Évolution des Métiers et Compétences 13
Commission Pédagogie et Documentation 16
Commission Recherche et Documentation 19
Commission Pilotage et Évaluation 21
Commission Signalement et Systèmes d'Information 25

L'ASSOCIATION 29

L'ADBU DANS SON ENVIRONNEMENT 31

COMMUNICATION 34

MOT DU PRÉSIDENT

2021 année masquée, année delta puis omicron, année marquée par la persistance de la pandémie dont les vagues successives n'ont cessé, entre quelques répits, de contraindre nos existences comme le fonctionnement des bibliothèques universitaires. Elles ont cependant continué d'accueillir en sécurité leurs publics tout au long de l'année, en premier lieu les étudiantes et étudiants pour qui elles ont constitué un lieu de vie et de travail, indispensable aux plus fragiles ou isolés.
L'ADBU a accompagné les bibliothèques universitaires, travaillant à anticiper les évolutions de la conjoncture réglementaire dans le même temps qu'elle poursuivait le travail sur les dossiers de fond, notamment au sein des commissions auxquelles vous contribuez en grand nombre.

Le congrès de notre cinquantenaire à Marseille en septembre 2021 a permis le renouvellement du conseil d'administration et l'influx de nouveaux membres dans les commissions. L'affluence des congressistes et exposants, la richesse de la journée d'étude, le fil renouvelé de nos échanges ensemble ont manifesté à l'envi la bonne santé de notre association.

Tout cette activité, l'énergie et la conviction déployées, ces forces engagées au service du collectif ce sont les vôtres, c'est chacune et chacun d'entre vous qui faites l'ADBU et lui donnez son poids et sa représentativité vis-à-vis de nos partenaires ; vous aussi dans les établissements qui assurez, avec nos partenaires exposants, l'équilibre économique sur lequel reposent notre action et nos projets.

J'espère que ce rapport annuel portera assez témoignage de votre engagement au quotidien et dans la durée et qu'en fin de compte vous vous reconnaîtrez dans l'ADBU !

Marc Martinez,

Président de l'ADBU

PROMOTION DE LA DOCUMENTATION ET DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ESR

L'ADBU a pour objet de « promouvoir et de développer la documentation et les bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche françaises dans l'économie du savoir et de l'information » (extrait des Statuts de l'ADBU, art. 2).

Les bibliothèques universitaires : actions en période de Covid-19

Les BU n'ont jamais cessé d'accueillir les étudiants

Alors que le pays se reconfinait, la circulaire du MESRI en date du 30 octobre 2020 disposait que « les bibliothèques et centres de documentation universitaires doivent rester accessibles aux usagers sur rendez-vous : guichets de prêt (emprunt et retour) et accès aux salles de lecture. Le nombre d'étudiants accueilli est limité à 50 % de la capacité d'accueil des salles de lecture. »

L'ADBU n'a eu de cesse de communiquer au cours du premier semestre 2021 que les bibliothèques universitaires restaient ouvertes et accueillaient les étudiants sur rendez-vous. Des enquêtes régulières auprès des adhérents de l'ADBU ont montré combien les BU sont des lieux refuges, particulièrement pour ceux et celles qui sont éloignés de leur famille ou de leurs amis. Elles offrent aux étudiants un lieu leur permettant de travailler et de réviser dans le calme, une connexion internet stable pour suivre leur cours en ligne ou passer leurs examens. Elles luttent aussi contre l'isolement des jeunes, leur permettant d'être avec leurs pairs et d'être aidés par les personnels, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Dès le 15 janvier 2021, des témoignages d'étudiants sur l'importance des bibliothèques universitaires pendant la crise de la COVID, ont été diffusés sur les réseaux sociaux de l'ADBU avec le hashtag #LesBUsontouvertes.

Le dispositif « Prêt de chez moi »

Plus de 450 bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche ont rouvert dès la fin du premier confinement en mai 2020. Le passage des cours en distanciel a entraîné la dispersion géographique des étudiantes et étudiants, parfois loin de leur université d'inscription. Les BU se sont adaptées : accueil des étudiants sur rendez-vous partout en France, mais aussi prolongation des prêts en cours pour ne pas pénaliser la poursuite de leurs études.

Plusieurs milliers de documents devaient toutefois être rendus pour être remis à disposition d'autres étudiants et les retours par voie postale sont souvent bien trop onéreux.

La situation sanitaire n'étant toujours pas revenue à la normale, les BU ont lancé en février 2021 l'opération « Prêt de chez moi » sur une initiative de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, via le forum des membres de l'ADBU.

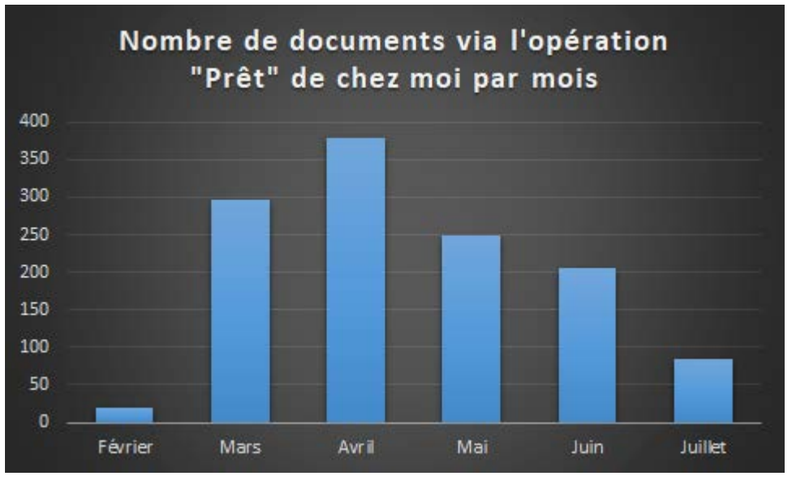

Source : Laureline Gallais, 14 août 2021, envoyé sur adbu-forum

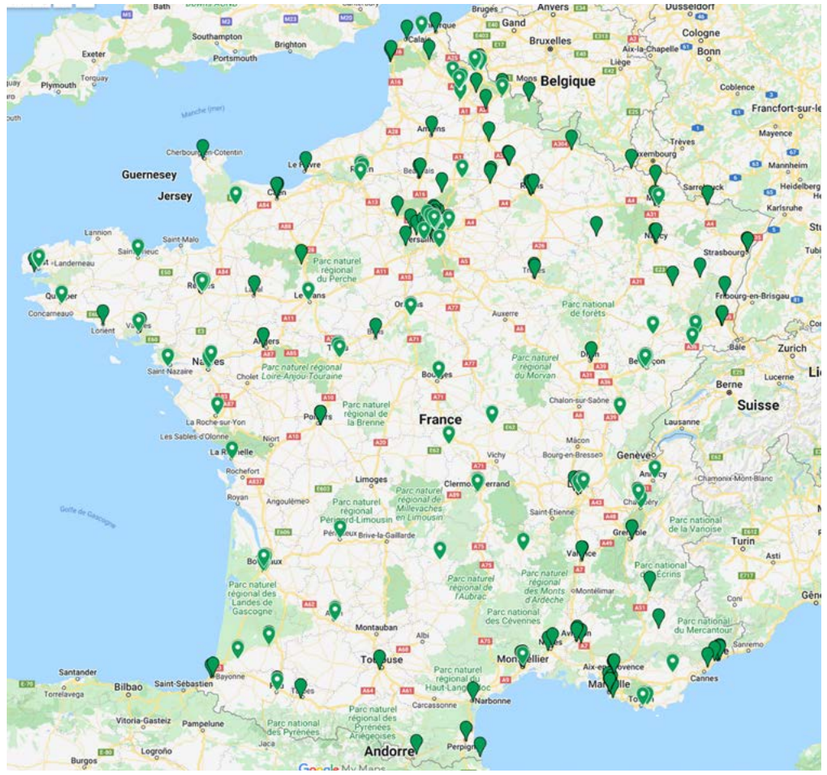

Carte des BU participantes à l'opération

Disponible jusqu'au 25 juillet 2021, ce service a permis aux étudiants de rapporter les documents à la bibliothèque universitaire la plus proche de leur lieu de résidence actuel, même s'ils n'y sont pas inscrits. L'ADBU a proposé une carte participative recensant les BU prenant part à l'opération. Le bilan de l'opération est très positif : 1 235 documents ont été rendus à leur bibliothèque d'origine par ce biais. Les usagers ont déposé des livres dans environ 70 bibliothèques universitaires quand près de 160 ont été destinataires de ces retours.

Enquêtes sur les étudiants et leur BU pendant la crise sanitaire

Un article d'I. Bizos et C. Quillet, membres de la commission Évaluation et pilotage, publié sur le site de l'ADBU a mis en évidence les initiatives conjuguées de plusieurs bibliothèques universitaires afin d'évaluer les transformations des usages documentaires des étudiants, dans le contexte évolutif de la pandémie. Les résultats de ces enquêtes, tantôt menées à l'échelle d'un établissement, tantôt croisées, nourrissent avantageusement les réflexions de la communauté professionnelle qui a fait évoluer ses services tout au long de la pandémie.

Congrès 2021 à Marseille

Initialement prévu en 2020 et reporté en raison de la pandémie, le 50e Congrès de l'ADBU s'est tenu du 27 au 29 septembre 2021 au Palais du Pharo à Marseille. Cette manifestation, essentielle pour la vie de la communauté professionnelle, a connu un beau succès de fréquentation : près de 500 personnes ont été accueillies avec le soutien énergique et efficace d'une quarantaine de bénévoles du SCD d'Aix-Marseille Université. Les 315 congressistes ont pu assister aux débats d'une quinzaine d'intervenants et découvrir les 42 stands animés par plus de 120 exposants.

Au cours de la première journée, le lundi 27 septembre, l'ADBU a tenu son Assemblée générale règlementaire, suivie de temps d'échanges et de restitution autour de l'activité des cinq commissions. Le prochain Conseil d'administration (2022-2024) a été élu et un hommage appuyé a été rendu à toutes celles et ceux qui ont œuvré au cours de la mandature qui s'achève.

La journée d'étude organisée le mardi 28 septembre 2021 a traité un thème stratégique, en résonance avec le temps long, qui articule passé, présent et avenir. Il s'agissait de porter un regard à la fois posé et mesuré sur les restructurations au long cours de l'enseignement supérieur et de la recherche. Interroger, dans ce paysage, le rôle des bibliothèques et de la documentation hier, aujourd'hui, demain – et montrer en quoi ces bibliothèques ont évolué en lien avec des réformes et changements auxquels elles ont contribué à donner sens et corps. D'où le titre de la journée d'études, « La carte et les territoires », afin de souligner que les politiques d'établissements et les politiques de sites se jouent désormais à plusieurs niveaux, comme des poupées gigognes qui s'enchâssent plus ou moins harmonieusement entre les échelons territorial, national et international.

Revivez la journée d'études

La matinée politique du mercredi 29 septembre 2021, ouverte par la CPU, a donné lieu à une table ronde associant ADGS, AACUE et ADBU, avant d'être conclue par une allocution du SCSESR du MESRI. En 2021, universités et établissements affrontent en effet une rentrée complexe et de nouveau placée sous le signe des contraintes sanitaires. Il apparaissait utile de réunir des associations professionnelles pour porter un regard commun sur les défis qui attendent les établissements dans les mois et années à venir, les voies de sortie de la crise sanitaire, les principaux chantiers et dossiers de l'année universitaire.

Ouvrir la science

L'ADBU et LIBER : signature d'un MoU

L'ADBU et LIBER (Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche) ont approuvé un accord-cadre (Memorandum of Understanding – MoU) lors de leurs conseils d'administration respectifs, les 11 et 18 février 2021. La signature de ce document permet aux deux associations de travailler sur des projets liés aux bibliothèques et à la recherche. Le projet dans le cadre de ce MoU est une étude conjointe intitulée « Science and Knowledge Openness – Developing Open Science Skills and Competencies in the Academic World » / « Sciences et connaissances ouvertes – Développer des aptitudes et des compétences scientifiques ouvertes dans le monde universitaire ». Les objectifs de l'étude seront les suivants :

- Déterminer les compétences nécessaires au développement de la science ouverte en Europe ;
- Évaluer les stratégies actuelles, le leadership et les progrès dans le développement des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des pratiques efficaces de science ouverte

dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les réseaux scientifiques en Europe ;

- Proposer des recommandations prospectives en termes de méthodes, d'acteurs et de contenu pour le développement des compétences en science ouverte dans les professions de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Proposer des recommandations en termes de capital humain et de gestion des talents afin d'accélérer la mise en œuvre de politiques et de pratiques de science ouverte dans l'enseignement supérieur, les établissements de recherche et les réseaux scientifiques en Europe ;
- Présenter des indicateurs clefs de performance comparative et des indicateurs de tendance entre les pays.

Les bibliothèques universitaires, actrices de la science ouverte

L'ADBU promeut le rôle des bibliothèques universitaires dans l'écosystème de la recherche remodelé par le mouvement pour la science ouverte. Elle contribue régulièrement à leur mise en valeur à travers des exemples concrets et des retours d'expériences. Un webinaire organisé le 1er avril 2021 avec le réseau Medici a ainsi été animé par la secrétaire générale de l'ADBU. Il portait sur les « Ouvrages en accès libre et ouvert : retour sur des expériences de collaboration entre bibliothèques universitaires, chercheurs et presses académiques ».

Dans la même perspective, l'ADBU a organisé le 16 décembre 2021 la 35e session du webinaire « Focus on Open Science » avec le soutien du Global Engagement Office et de l'Office for Open Science de l'University College London, et le support technique des Scientific Knowledge Services. Animé par le président de l'ADBU, l'événement a mis en lumière la granularité fine des interactions entre bibliothèques de l'ESR et monde académique, à l'échelle locale et internationale, dans une optique de dissémination des données et des résultats de la recherche à l'heure de la science ouverte.

Open Education et les Ressources Éducatives Libres (REL)

Le GT OpenEducation de l'ADBU a été créé en janvier 2021, pour une durée d'un an, afin d'explorer le rôle et l'impact des bibliothèques universitaires dans la mise en œuvre des divers domaines de la recommandation UNESCO sur les REL de 2019.

Un webinaire intitulé « Open Education, enjeux et rôle pour les bibliothèques universitaires en France » a été organisé en mars 2021 et a rassemblé 180 inscrits. Les membres du groupe de travail sont également intervenus dans d'autres webinaires (World Book Day de l'UNESCO, OEGlobal en ligne…)

Le GT a été clôturé à la fin de l'année et les sujets d'OpenEducation et de REL répartis entre les commissions Pédagogie et SSI. Une réflexion croisée se poursuit avec différents acteurs du territoire avec pour perspective la rédaction d'un document porteur d'une vision politique nationale sur les REL.

Prises de position

Auditions devant les Corps constitués

Le président de l'ADBU a été auditionné le 16 février 2021 par Aurore Bergé et Sylvie Tomont, députées, rapporteures de la « mission flash » sur les suites données au rapport Orsenna-Corbin sur les bibliothèques, puis le 15 septembre 2021 par Florence Provendier, députée et rapporteure de la proposition de loi sur les bibliothèques et le développement de la lecture publique.

Création de l'Institut national du service public

Par communiqué de presse en date du 6 mai 2021, l'ADBU a rappelé que les conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques sont des personnels scientifiques menant au nom de l'État des missions d'encadrement supérieur et d'expertise de haut niveau. S'ils sont aujourd'hui gérés par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, leurs statuts portent clairement depuis leur origine leur vocation interministérielle. Ils occupent de fait des fonctions d'encadrement supérieur tant au sein des établissements relevant du MESRI, du ministère de la culture et des autres ministères (défense, agriculture, justice, industrie, …). Les conservateurs généraux peuvent également être nommés à l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont le périmètre d'exercice est interministériel.

À tous ces titres, l'ADBU considère que la formation initiale des conservateurs des bibliothèques relève du tronc commun partagé avec les autres corps d'encadrement intéressés par la création et la mise en place de l'Institut national du service public. Les cinq thématiques définissant ce tronc commun touchent de près les responsabilités et missions des cadres supérieurs des bibliothèques : « la transition numérique, le rapport à la science, la transition écologique, les inégalités sociales et enfin les valeurs de la République, avec la laïcité notamment » sont des enjeux qu'ils gèrent au quotidien. L'inscription des conservateurs des bibliothèques au sein de l'INSP garantirait cette « culture commune » que le Président de la République a appelée de ses vœux en annonçant la création de cet institut.

Dans la même logique et dans le même temps que les autres corps des personnels scientifiques (conservateurs territoriaux des bibliothèques, conservateurs du patrimoine), l'ADBU demande à ce que soit reconnue et valorisée en conséquence la place des conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques dans les corps d'encadrement supérieur de l'État.

Référé de la Cour des comptes sur « la politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information »

La Cour des comptes a publié le 18 octobre 2021 le texte de son référé sur la stratégie documentaire nationale et celui de la réponse du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Par communiqué de presse en date du 26 octobre 2021, l'ADBU a salué le constat fait par la Cour que « le domaine de l'information et de la documentation scientifiques, levier fondamental du niveau de visibilité de la production scientifique et de la qualité de l'enseignement supérieur, doit faire l'objet d'une stratégie nationale prioritaire ». L'association partage en très grande partie

les observations faites par la Cour dans son référé et reconnaît les efforts de mutualisation des infrastructures signalés par le ministère dans sa réponse. Dans cette perspective, certains aspects de la réponse ministérielle méritent d'être plus particulièrement mis en lumière.

L'ADBU se réjouit de voir le *Plan national pour la science ouverte et la Feuille de route ministérielle relative à la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources* officiellement intégrés dans la stratégie nationale pour la documentation, l'information scientifique et les bibliothèques universitaires. Ces deux volets politiques s'agrègent aux autres missions stratégiques des bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur – appui à la formation, appui à la recherche, médiation documentaire, valorisation et action culturelle entre autres. Ainsi articulée en un ensemble cohérent et ambitieux, cette stratégie doit à présent servir de fondation à un plan national en faveur des bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur.

L'ADBU constate pour s'en féliciter les perspectives ouvertes par la réponse du ministère pour les bibliothèques interuniversitaires parisiennes. La proposition de mise à l'étude d'un grand établissement documentaire les rassemblant est une ouverture officielle majeure et représente une avancée significative.

L'ADBU enregistre enfin avec satisfaction l'avis favorable du ministère à ce que l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques rejoigne dès 2022 le réseau d'écoles dont les élèves suivent le tronc commun de formation de l'Institut national de service public, en conformité avec l'appartenance des corps scientifiques des bibliothèques à la haute fonction publique.

La problématique de la mastérisation du diplôme de conservateur des bibliothèques demeure à instruire en la déconnectant de la durée de scolarité à l'ENSSIB.

ACTIONS DES COMMISSIONS

L'ADBU a pour objet « d'offrir un espace de dialogue, de mutualisation, de veille et d'échange sur les bonnes pratiques, les évolutions et l'organisation nationale et internationale de l'information scientifique et technique »

(extrait des Statuts de l'ADBU, art. 2)

Commission Évolutions des métiers et Compétences

Commission Évolution des métiers et des compétences

↳ Retrouvez la composition de la commission et sa feuille de route

Journées UX (20 et 21 mai 2021)

Les journées UX organisées avec le SCD de Lille et prévues à LILLIAD en mai 2020 avaient été annulées en raison du contexte sanitaire et reprogrammées les 20 et 21 mai 2021. Le présentiel restant exclu, les JUX ont intégralement basculé en ligne.

- La première journée (20 mai 2021) était un atelier/workshop en anglais intitulé « Active UX ». Animé par Andy Priestner (UXLibs, consultant et formateur UX en bibliothèques), qui se livrait pour la première fois avec des bibliothécaires français à ce type d'exercice en ligne, l'atelier a réuni 27 participants (30 inscrits, jauge maximale).
- La deuxième journée d'échanges et de retours d'expériences (21 mai 2021) s'intitulait « UX en BU, quoi de neuf depuis le congrès ADBU de 2016 ? ». Sous le patronage du grand témoin Julie Willems (responsable des services au public, formatrice UX en bibliothèques, Luxembourg Learning Centre), l'événement a permis à plusieurs établissements de partager leurs avancées en matière d'UX et a réuni 171 participants francophones (211 inscrits).
- Suite aux Journées UX, la liste de diffusion « bib-ux » consacrée à l'UX design en bibliothèques a été ouverte (265 abonnés à ce jour). Par ailleurs, les échanges autour de l'UX se poursuivent avec le MESRI (Florence Kohler, DGESIP, Mission Expertise Conseil auprès des établissements).

↳ Revoir les Journées UX 2021

Lancement de l'étude consacrée à l'évolution des métiers et des compétences dans les bibliothèques d'ESR

En mai 2021, l'ADBU a publié sur son site web un cahier des charges avec appel à prestataires,

afin de conduire une étude consacrée à l'évolution des métiers et des compétences dans les bibliothèques d'ESR (avec soutien financier du MESRI). Au 1er juillet 2021 (clôture de l'appel), quatre offres distinctes avaient été reçues. Après analyse, le CA de l'ADBU a sélectionné en septembre l'offre des sociétés associées SIA Partners et Six&Dix.
Dès le mois d'octobre 2021, le travail a été engagé avec le prestataire retenu (réunion de lancement le 19/10). Au 31 décembre, la phase de « cadrage » est achevée et la phase dite de «vision partagée» a permis de planifier pour le mois de janvier 2022 plusieurs entretiens individuels et ateliers collectifs avec des acteurs référents ou proches du secteur.
Objectif : livraison de l'étude d'ici la fin de l'année 2022, pour large promotion.

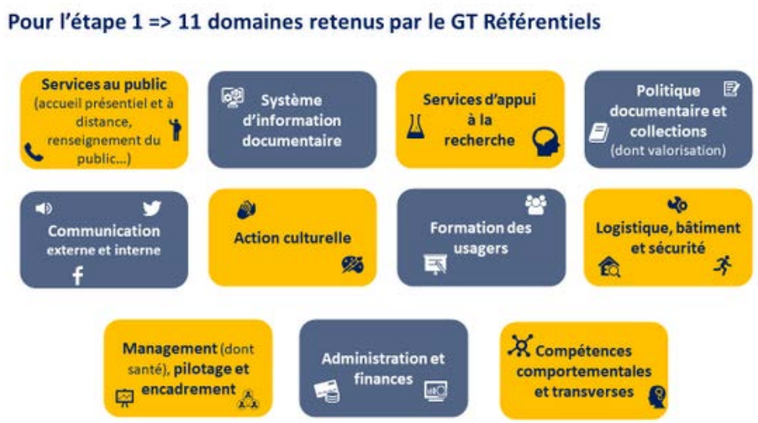

GT « Référentiels »

Le GT « Référentiels » de la commission Métiers (co-pilotage : L. Mirabail et O. Nguyen) poursuit le travail d'analyse entamé autour du « Dictionnaire des compétences » de Referens III. Onze domaines d'activité « métier » ont été définis par la commission (voir schéma ci-après). Les compétences triées dans le dictionnaire Referens III y seront associées puis d'éventuels manques identifiés. L'objectif est à terme de proposer à la communauté un outil en ligne spécifique aux métiers des bibliothèques, de type dictionnaire, facilement interrogeable et appropriable.
Les travaux du GT ont poursuivi leur transversalisation en 2021 : de premiers contacts fructueux ont été noués avec les commissions SSI, Recherche et Pédagogie de l'ADBU et, à un niveau francophone, avec l'association BICfB (Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique), intéressée par les travaux de la commission et souhaitant s'y associer.

Nouvelle feuille de route pour 2022-2024 (second mandat)

L'année 2021 a également été marquée par une réflexion et une projection de l'actuelle commission Métiers vers un second mandat (2022-2024). Une profession de foi avec feuille de route associée a été présentée à la communauté professionnelle en amont puis lors du congrès 2021 de l'ADBU. Au-delà des chantiers ouverts durant le premier mandat, de nouvelles pistes ont été esquissées :
Dans le cadre du GT « Référentiels » de la commission, afin de renforcer l'intégration des services documentaires dans les établissements d'ESR voire d'ouvrir un nouvel espace de dialogue avec des instances telles que la CPU, une réflexion spécifique à la fonction de directeur de bibliothèque sera conduite, avec l'objectif de proposer une « fiche référentiel métier » sur le même modèle que celles existant pour la plupart des autres fonctions de directions dans l'ESR (neuf référentiels élaborés depuis 2016). Cette réflexion se fera en étroite collaboration avec les directrices et directeurs intéressé(e)s par la question, notamment par le biais d'une journée participative.
Parmi les principaux sujets porteurs permettant de faire communauté et réseau(x), en plus des démarches orientées UX Design, la commission identifie deux nouvelles actions principales : 1/ Coordonner des échanges inter-BU pour tous les personnels qui le souhaitent et avec les établissements qui le souhaitent, sur des thématiques spécifiques – une sorte de programme « staff week » à la carte, à l'échelle nationale, privilégiant la découverte d'un autre environnement professionnel. 2/ Proposer un séminaire fédérateur s'inspirant de programmes tels que « emerging leaders » (LIBER), à destination des cadres.
De façon plus ponctuelle et circonstanciée, la commission Métiers a souhaité lancer en fin d'année civile 2021 un questionnaire autour du télétravail règlementé, hors dispositifs exceptionnels et contexte « de crise ». Ce sujet très évolutif et qui fait bouger les lignes est un motif d'attention fort pour la communauté professionnelle, aussi la commission souhaite en livrer, dans le courant du premier semestre 2022, un panorama à l'instant T.

Rayonnement et dissémination

Le pilote et des membres de la commission Métiers poursuivent leur émargement au sein d'instances et en répercutent les travaux :

- ENSSIB, comité des professionnels de la formation tout au long de la vie (J. Berti)
- CoSO, collège « Compétences et formation » (J. Berti et T. Chaimbault)
- ABF, commission « RH » (M. Barthe)
- IFLA, section « Education and Training » (T. Chaimbault)

En 2021, J. Berti a représenté l'ADBU au sein de la concertation nationale pilotée par le Ministère de la Culture dans le cadre du plan Bibliothèques : « Adapter la formation des professionnels à la transformation des bibliothèques territoriales ». Plusieurs séances de travail ont permis d'aboutir aux Assises de la formation en bibliothèque territoriale, organisées le 30 novembre à la BPI et auxquelles le président de l'ADBU a participé.
Le travail au long cours mené autour de l'évolution des métiers et des compétences a permis à la commission Métiers d'étendre son influence en 2021 :

- J. Berti a été sollicité pour contribuer au premier volume annuel du BBF intitulé 2020. Effets et conséquences de la crise sanitaire. Titre de la contribution : « Quelle gestion des compétences en temps d'incertitude ? – Entretien avec Johann Berti ».
- J. Berti a été sollicité au nom de l'ADBU pour animer une double table-ronde dans le cadre des JABES reportées au 12 octobre 2021. Intitulée « Évolution des missions des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur : enjeux et perspectives », la double table-ronde s'est articulée en deux temps : 1/ Quelles nouvelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? 2 / Quelles évolutions pour la formation des professionnels des bibliothèques ?

Commission Pédagogie et documentation

Retrouvez la composition de la commission et sa feuille de route

Fonctionnement

La commission compte 24 membres le 31 décembre 2021 dont 6 collègues arrivés en cours d'année. La réorganisation du travail, rendue nécessaire en raison des conditions sanitaires, permet la participation active de chaque membre de la commission à au moins un des axes de travail.

Les travaux de la commission s'organisent autour des axes suivants : 1 / Soutien aux formateurs en bibliothèque de l'ESR ; 2/ Lutte contre de la désinformation ; 3 /Appui stratégique aux SCD. Chaque groupe est piloté par un membre de la commission qui organise ses travaux.

La commission se réunit en plénière une fois par trimestre pour faire un point d'avancement des différents chantiers. Le format en présence reste privilégié, mais les conditions sanitaires n'ont permis la tenue que de deux commissions en présence en juillet et novembre.

Pratiques pédagogiques et soutien au réseau des formateurs

La commission propose des outils d'échange au réseau des formateurs et une rencontre annuelle des formateurs : les journées nationales des formateurs (#JNFormateurs).

Les JNF

Ce rendez-vous annuel apporte un éclairage d'expert sur un sujet saillant de la pédagogie dans l'Enseignement Supérieur. Les JNF 2021 prévues en janvier sur le thème de la ludification de la formation n'ont pas pu se tenir sur site. En raison du programme et des choix d'organisation des ateliers de ces journées, leur passage à distance n'était pas pertinent. Elles ont donc été reportées à janvier 2022 avant de devoir, mi-décembre, être reportées une nouvelle fois à l'été 2022.

En raison du report des JNF en présence, la commission pédagogie a décidé de proposer une rencontre nationale des formateurs à distance en juin 2021. Cette journée a proposé une première analyse des évolutions des pratiques de la formation pendant les deux premiers confinements. Elle s'est également interrogée sur les pratiques qui perdureraient. La matinée en plénière a réuni plus de 450 participants. L'après-midi consacré à des ateliers proposait 250 places qui ont toutes été honorées.

Retrouvez les interventions

L'ADBU a proposé aux animateurs des ateliers un accompagnement par une professionnelle de la formation à distance : Hélène Bourgeois. Ce temps divisé en une plénière réunissant tous les animateurs volontaires suivis de rendez-vous individuels a été apprécié par les collègues qui avaient proposé des ateliers. En outre, cela a permis de consacrer dans chaque atelier de 50 minutes un temps de partage entre participants.

En vue de la préparation de cette journée, la commission a réalisé une enquête sur les pratiques des formateurs qui a recueilli 63 réponses. Un retour sur l'enquête a été fait lors des JNF et une synthèse proposée au Congrès de Marseille.

La liste compétences informationnelles

La liste « compétences informationnelles » compte à ce jour 685 abonnés (550 fin 2020) et a diffusé 155 messages en 2021. Outil d'information à destination des formateurs, cette liste constitue également actuellement un espace d'échanges de pratiques entre formateurs.

Zenodo « ADBU – compétences informationnelles »

La communauté ADBU compétences informationnelles sur Zenodo compte au 31 décembre 112 dépôts (82 dépôts au 31 décembre 2020). Elle constitue à ce jour un réservoir riche et diversifié d'outils de formation (supports à destination des formateurs, des usagers, jeux, etc.). Le nombre de consultations et de téléchargements, plusieurs centaines pour certains d'entre eux, témoigne de l'inscription de cette plateforme comme ressource essentielle pour les formateurs en bibliothèque de l'ESR.

Désinformation et infox

Le projet initié en 2019 de journée d'études sur la théorie du complot, en partenariat avec la Bpi, n'a pas pu aboutir et nous avons décidé en 2021 de l'arrêter. La commission a réorienté son activité dans ce domaine sur l'organisation d'une journée d'étude en partenariat avec l'Université Paris-Saclay qui est prévue en mai 2022. Cette journée sera articulée autour de deux axes : 1 / Les apports de la recherche en matière de connaissance de la production de la désinformation ; 2 / Les acteurs et méthodes de valorisation de l'information scientifique.

L'ADBU participe également au comité de pilotage du projet EMI (éducation aux médias et à l'information) porté par l'ENSSIB suite à l'appel à projet du ministère de la Culture qui vise à produire des ressources pédagogiques pour les bibliothécaires. Une plateforme a également été déployée par l'ENSSIB.

Accompagnement stratégique des BU

La commission a finalisé la première version du référentiel de compétences informationnelles : RECIF. Ce travail de mise à jour et la refonte du référentiel de compétences informationnelles de l'ADBU initié en 2019-2020 avait pour objectif de faciliter l'utilisation de ce référentiel ainsi que son évolution. Les travaux ultérieurs permettront son enrichissement.

Commission Recherche et documentation

↳ Retrouvez la composition de la commission et sa feuille de route

En 2021, la commission Recherche et documentation s'est réunie à 7 reprises, majoritairement en visio-conférence. Une réunion en présentiel a pu avoir lieu à l'Observatoire de Paris au mois d'octobre. L'évolution de la composition de la commission a évolué au cours de l'année, avec une moyenne de 18 membres.

Humanités numériques

Le 27 mai 2021, la commission a organisé une restitution virtuelle des résultats de l'enquête Humanités numériques, lancée en mai 2020. Cette restitution a réuni environ 40 participants sur un temps de 2 heures. Elle a été l'occasion de débattre du rôle des bibliothèques en matière d'humanités numériques et des attentes de la communauté vis-à-vis de l'ADBU. Deux pistes d'actions ont été envisagées, qui constituent la feuille de route de la commission pour les années à venir :

- Rendre possible les retours d'expérience et les échanges entre établissements en organisant un cycle de webinaires sur les humanités numériques.
- Contribuer au positionnement des bibliothèques sur le champ des humanités numériques, en interagissant avec les acteurs des humanités numériques au niveau national.

Organisation des services à la recherche

Relance de l'enquête auprès de la communauté

Après une première démarche d'enquête auprès des membres de la commission Recherche et documentation (2018), l'enquête sur l'organisation des services à la recherche a été lancée auprès de la communauté de l'ADBU en janvier 2021. Elle a permis de récolter les réponses complètes de 64 établissements. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une présentation intermédiaire lors du congrès de Marseille et feront l'objet d'une restitution virtuelle approfondie en janvier 2022.

En plus d'une photographie très riche de l'organisation et des moyens dédiés aux services à la recherche en 2021, cette enquête a vocation à permettre de mesurer l'évolution des organisations et des moyens au fil des années. Elle sera relancée tous les deux ans, avec une prochaine édition prévue en 2023.

Forum commun avec la commission Signalement et systèmes d'information – JABES 2021

Dans le prolongement des travaux croisés menés en 2020, les commissions SSI et Recherche et documentation ont co-porté l'animation d'un forum aux journées ABES 2021 sur le thème « Services de Soutien à la recherche, de Signalement et d'Informatique documentaire : d'une collaboration entre services à une stratégie partagée ». Cet événement a réuni des acteurs des différents types de services pour un atelier d'échange sur les convergences possibles entre services et sur la construction de projets communs.

Science ouverte

Session d'échanges avec les directeurs et directrices des structures documentaires : la bibliothèque, sa gouvernance et les politiques de la science ouverte

Organisée le 17 juin 2021, cette session virtuelle a réuni 50 participants, directions et directions adjointes autour de la place des bibliothèques dans les politiques et gouvernances de la science ouverte. Cette session avait pour objectif de mettre en commun des constats et des idées sur le positionnement des bibliothèques dans les politiques de leurs établissements en matière de science ouverte. « Ni élus, ni opérateurs de terrains, mais acteurs stratégiques » : autour de ce principe, la session a permis de mieux définir les valeurs, les principes d'actions et le rôle que souhaitent tenir les directions de bibliothèques dans le mouvement en cours.

Relations avec le CCSD

L'année 2021 a vu la consolidation des relations entre le Centre pour la Communication scientifique directe (CCSD) et l'ADBU. Différents canaux d'échanges ont été établis :

- Participation de deux membres de la commission aux groupes de travail lancés autour de HAL: refonte des interfaces et typologie des documents.
- Organisation d'échanges réguliers entre l'ADBU (bureau et pilote de la commission) et le CCSD.
- Invitation du CCSD à un temps d'échanges avec la commission (mai 2021).

Compétences

La commission a participé au travail mené par la commission SSI sur les compétences informatiques en bibliothèques. Ce travail commun a ensuite abouti à un échange avec la commission métiers sur les nouvelles compétences et à des perspectives de collaboration inter-commissions autour de cet enjeu commun de l'identification des nouvelles compétences liées à l'évolution des métiers en bibliothèques.

Collaboration avec le GIS CollEx-Persée

D'une manière générale, cette année 2021 a vu la poursuite de la collaboration et des échanges avec le GIS CollEx-Persée, dans la lignée des démarches engagées en 2020.

- Participation aux différents groupes de travail et séminaires organisés autour de l'auto-évaluation du GIS CollEx-Persée : représentation de l'ADBU par son président ou par la pilote de la commission Recherche et documentation.
- En septembre 2021, participation à une séance du groupe de travail « Formation, compétences et diffusion des savoirs » porté par le GIS CollEx-Persée et l'ENSSIB : pilote de la commission Recherche et documentation.
- Participation aux différents temps de rencontres programmés entre les référents CollEx-Persée des établissements : pilote de la Commission Recherche et documentation
- Participation à l'expertise des projets CollEX-Persée : plusieurs membres de la commission Recherche et documentation mobilisés.

Commission Pilotage et Évaluation

Retrouvez la composition de la commission et sa feuille de route

Mise à jour de l'étude comparative d'indicateurs européens communs : la situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport à leurs homologues en Europe

L'étude publiée en 2018 sur des indicateurs clés de bibliothèques universitaires en Europe ne concernait que les années 2013 à 2016. Une mise à jour était donc nécessaire pour observer l'évolution des indicateurs de 2017 à 2019, avant le début de la crise sanitaire. Le Cabinet Six&Dix, à l'origine de la précédente étude, a pris en charge ce travail d'actualisation en conservant la même méthodologie.

Cette mise à jour avait pour objectif d'identifier si les tendances constatées de 2013 à 2016 étaient confirmées par les évolutions des trois années suivantes.

Dans le cadre de cette étude, le Cabinet Six&Dix a également échangé avec l'équipe au sein de la DGESIP en charge de l'ESGBU. La construction des indicateurs pour les bibliothèques universitaires françaises supposait en effet de consolider les effectifs des enseignants-chercheurs par établissement. Ce travail de curation des données a donc été mené par le département DCD, consolidant ainsi les résultats publiés dans l'étude pour les années 2013-2019.

Cette actualisation était aussi une opportunité pour contacter des pays qui n'avaient pas pu transmettre les données dans les temps impartis entre 2016 et 2017. La précédente étude disposait en effet d'informations détaillées pour certains pays du nord et de l'ouest de l'Europe, tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni, le Danemark ou la Finlande, au détriment des pays situés à l'est et au sud. Cet élargissement du périmètre devrait permettre de mieux évaluer la position des bibliothèques universitaires françaises. De nets progrès ont été effectués auprès de la Grèce, la Suède et la Belgique. Mais les délais contraints n'ont pas permis de recueillir l'ensemble des données nécessaires pour ces nouveaux contacts. D'autre part, certains contacts sont restés sans réponse et devront être repris, avec notamment l'Italie, le Luxembourg ou le Portugal, mais aussi avec les pays de l'Europe de l'Est.

Les premiers résultats ont été communiqués lors du Congrès de l'ADBU le 27 septembre 2021. L'étude actualisée sera disponible au premier trimestre 2022 sur le site web de l'ADBU et un webinaire sera programmé.

Objectif : promouvoir cette étude à l'échelle européenne et entretenir les contacts pour une prochaine mise à jour des données communes dans un contexte de crise sanitaire (2020-2022). A terme, les données européennes pourraient être saisies automatiquement, en ligne, sur une plateforme commune.

Consolidation des données sur les archives ouvertes et les ressources électroniques renseignées dans l'ESGBU

En juin 2021, le MESRI a impulsé la création d'un nouveau groupe de travail afin de repenser les données renseignées autour des archives ouvertes et des ressources électroniques : comment préciser ou modifier les définitions pour mieux compter et faciliter la comparaison entre établissements ? Il s'agissait des variables relatives non seulement aux activités de stock, de

flux, mais aussi aux usages constatés et dépenses engagées. Ce groupe de travail incluait des membres permanents de CasuHAL, de Couperin et de la Commission Evaluation et Pilotage. Des représentants du CCSD, d'ezMESURE étaient également invités en fonction de l'ordre du jour.
Les premières séances ont porté sur les archives ouvertes. Certaines données ont été abandonnées puisqu'elles pouvaient être déduites d'autres données (notamment les données de flux, au profit des données de stock). À l'inverse, d'autres données méritaient d'être affinées, telles que celles relatives aux usages en fonction du point d'entrée de l'utilisateur (téléchargements et consultations d'un portail d'archives ouvertes aux niveaux national/local). La plupart des établissements signalant à présent leur production scientifique dans HAL, il a été décidé que les données à renseigner se concentreraient essentiellement sur les chiffres émanant des portails HAL et non plus des archives ouvertes institutionnelles locales. Il semblait également important d'ajouter une nouvelle donnée permettant d'identifier ce qui a été dépensé en « soutien à l'ouverture » (HAL, DOAJ, ORCID, DataCite, SPARC, etc.).
Les séances sur les ressources électroniques se sont concentrées sur la possibilité d'intégrer davantage les définitions et modalités de comptage précisées dans la norme Counter 5, alors que bon nombre de données d'usage ne sont pas encore comptabilisées selon cette norme. Les consignes de l'ESGBU devraient également être modifiées afin de se conformer davantage aux consignes ERE. Les séances de travail seront probablement poursuivies ultérieurement, lorsque davantage d'éditeurs produiront des statistiques conformes à la norme Counter 5. Des champs spécifiques permettront néanmoins d'identifier dès à présent des données qui seront exclusivement conformes à cette norme et par conséquent davantage consolidées que celles d'autres champs additionnant encore des données issues de normes Counter 4 ou simili-Counter.
Objectif : proposer des données d'activité davantage centrées sur les usages et uniformiser les modalités de comptage dès l'ouverture de la nouvelle enquête en 2022 sur les données 2021.

Journée d'étude du 16 novembre 2021 sur les enquêtes « faites maison »

L'organisation de cette journée d'étude et le choix de ses intervenants ont pour origine un constat partagé par plusieurs membres de la commission, et ce, bien avant la crise sanitaire. Depuis des années, les bibliothèques déploient différents dispositifs d'évaluation, normés, tels que LibQUAL+. Sur le terrain, l'exploitation de ces méthodes s'avère de plus en plus en décalage avec l'évolution des comportements et des attentes des usagers. Une enquête diffusée en juin 2021 sur le forum ADBU avait précisément pour objectif de prendre le pouls des structures documentaires : ont-elles l'intention de déployer ce dispositif dans les années à venir et pour quelles raisons ? Une synthèse des réponses obtenues souligne le besoin de recherche d'alternatives. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas limité au contexte français. De nouvelles méthodes reflètent une volonté de s'adapter davantage aux contextes locaux et cette tendance a été renforcée avec le contexte pandémique. Les fameuses enquêtes « maison » ont donc été le fil conducteur de cette journée, avec en regard des dispositifs davantage normés ou institutionnalisés, français ou étrangers certaines méthodes. Le partage de certaines méthodes pourrait rendre plus facilement comparables les résultats obtenus localement.

Un focus était proposé sur le dispositif Library Life Pulse, déployé notamment à Manchester et concurrent direct de LibQUAL+. L'impact de la crise sanitaire sur les méthodes d'enquêtes a été examiné non seulement à travers cet exemple anglo-saxon, mais aussi en France, à travers des enquêtes maison créées spécifiquement dans ce contexte et les enquêtes régulièrement menées par l'Observatoire de la Vie Etudiante, la Bibliothèque Publique d'Information et la Bibliothèque nationale de France. La combinaison de ces différentes approches méthodologiques offre une meilleure approche des évolutions des comportements et besoins des usagers.
Des ateliers pratiques étaient proposés l'après-midi afin de faire découvrir des outils, des méthodes faciles à mettre en œuvre dans des temps courts (NPS, enquêtes d'observation, logiciels d'infographies) ou d'examiner le déploiement récent du dispositif LibQUAL+ au SCD de Lyon 1.
L'événement a comptabilisé une soixantaine d'inscrits (en excluant les organisateurs et les intervenants) sur place pour le suivi des présentations de la matinée et la participation aux ateliers de l'après-midi. La retransmission en direct de la matinée a permis à plus de 215 personnes de suivre à distance les échanges. Un résumé des échanges sera disponible sur le site web de l'ADBU en 2022.
Objectif : partager méthodes et pratiques mises en œuvre au niveau local pour mieux se comparer et se positionner par rapport à d'autres établissements.

↳ Retrouvez les interventions de la matinée

Feuille de route pour 2022-2024

Élue le 27 septembre 2021 au cours de l'Assemblée générale organisée lors du congrès de Marseille, Nelly Sciardis, directrice adjointe du SCD de l'UPHF, a proposé une feuille de route qui permet de continuer les chantiers en cours et de nouvelles pistes ont été également esquissées :

- Une participation active des bibliothèques universitaires à l'élargissement du dispositif Services Publics +, à l'ensemble des services et composantes d'une université. Identifiés comme services de référence pour la qualité de l'accueil et l'éventail des modalités d'évaluation, les bibliothèques universitaires saisiront cette opportunité pour augmenter leur visibilité et irriguer leur culture de l'accueil. Dans ce cadre, une réflexion doit être menée sur la construction de nouveaux indicateurs Transparence.
- Un partage d'outils et de bonnes pratiques en généralisant les dépôts sur Zenodo (enquêtes faites maison, fiches indicateurs utilisées à l'échelle locale).
- Une potentielle exploitation des questions sur les bibliothèques dans la dernière enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante en 2020 (détail des résultats, entretiens qualitatifs avec certains répondants qui ont laissé leurs coordonnées pour être recontactés).
- Une étude des données et indicateurs autour de la fréquentation des bibliothèques universitaires et publiques, en lien avec l'enquête flash pilotée par le MESRI et le MCC.
- La création d'enquêtes en français transposables dans différentes structures documentaires et davantage centrées sur la satisfaction et les mesures d'impact, avec l'appui du MESRI.
- Un travail commun avec la commission SSI sur des données d'activité d'une BU dans le système d'information décisionnel d'une université (panorama des initiatives existantes, apports et limites en fonction des outils déployés).

Rayonnement et dissémination

Les membres de la commission poursuivent leur émargement au sein d'instances:

- AFNOR, CN 46/8 (C. Touitou)
- Groupe de travail d'actualisation de la boîte à outils Qualibib (C. Quillet)

Commission Signalement et systèmes d'information

Retrouvez la composition de la commission et sa feuille de route

Fonctionnement de la commission

Au cours de l'année 2021, la commission SSI a réuni quatorze membres, dont deux entrants et un sortant. En 2021, la commission s'est réunie en plénière à six reprises : le 22 janvier (visio), le 24 mars (visio), le 4 mai (visio), le 18 juin (visio), le 12 juillet (format mixte), le 1er décembre (en présentiel). À noter que les réunions du 24 mars et du 4 mai ont pris un format particulier, la première étant essentiellement consacrée à une rencontre thématique avec la communauté des responsables informatiques documentaires, la deuxième à une rencontre avec des représentants de Couperin. Le principe d'alternance initialement projeté entre réunions à distance et réunions sur site n'a pu être tenu du fait des restrictions liées au contexte sanitaire au cours du premier semestre 2021.

Les travaux de la commission se décomposent entre objectifs permanents traités en réunions plénières et groupes de travail thématiques à durée déterminée. Aussi les réunions plénières ont-elles été complétées par des réunions régulières des membres des différents groupes de travail :

- Montée en compétences informatiques pour les non informaticiens ;
- Logiciels et applications métier ;
- Qualité des données et du signalement.

En 2021, la commission a continué à approfondir les trois axes de travail identifiés pour le mandat 2019-2021 : 1/ Assurer l'interface entre le réseau et l'ABES ; 2 /Anticiper les mutations du signalement et des outils et encourager une démarche prospective sur les données ; 3 / Au regard de ces évolutions, penser l'adaptation des organisations mais aussi l'évolution des métiers et l'accompagnement auprès des équipes.

Ces axes de travail répondent à 4 objectifs principaux :

- Coopérer / Influencer
- Favoriser la mutualisation
- Veiller / Anticiper
- Animer / Sensibiliser

Coopérer / Influencer

Prolonger et renforcer le partenariat entre le réseau et l'ABES

Dans la continuité des projets menés en 2019 et en 2020 (organisation conjointe de l'ABES-Tour, participation à la réflexion sur le rôle des coordinateurs/trices Sudoc, discussions sur le nouveau modèle économique de l'ABES…), la commission poursuit son dialogue permanent avec l'ABES, afin de faire remonter au mieux les besoins du réseau et de favoriser une meilleure communication et connaissance mutuelle.

L'année 2021 a notamment été l'occasion de creuser les perspectives de simplification du

signalement des monographies électroniques dans le Sudoc (ebooks et mémoires électroniques), un sujet porté auprès des collègues de l'ABES par le groupe de travail "Qualité du signalement" de la commission SSI. Une rencontre, organisée le 4 mai 2021, a permis d'approfondir ensemble les problématiques liées au signalement des monographies électroniques dans le Sudoc afin d'en simplifier le signalement et d'en améliorer l'exhaustivité.

De façon générale, la commission SSI maintient des interactions régulières avec l'ABES (points en visio), et l'ADBU demeure active au sein du CA et du CS de l'ABES, ainsi qu'au sein du Copil SGBm. Depuis 2021, la pilote de la commission SSI représente également l'ADBU au conseil scientifique du FNE (Fichier National d'Entité), co-organisé par la BnF et l'ABES.

S'ouvrir / Diversifier les partenariats

La commission - traditionnellement très engagée dans son partenariat avec l'ABES - souhaite s'ouvrir et élargir le spectre de ses interlocuteurs. Dans cet esprit, une première rencontre a été organisée avec des représentants du consortium Couperin, le 4 mai 2021. L'objectif était d'initier un dialogue, d'évoquer les projets en cours au sein de Couperin et les nombreux sujets de préoccupation mutuels, mais aussi d'envisager à moyen terme de possibles actions coordonnées. D'autres partenaires potentiels ont été identifiés en vue d'élargir les interlocuteurs de la commission : BnF, INIST, AMUE, association des DSI de l'ESR…

De la même façon, le dialogue inter-commissions initié en 2020 s'est poursuivi en 2021. Les journées ABES 2021 ont ainsi été l'occasion pour la commission SSI et la commission Recherche de co-organiser, le 13 octobre 2021, un forum intitulé « Services de soutien à la recherche, de signalement et d'informatique documentaire : d'une collaboration entre services à une stratégie partagée ». Ce forum avait pour objectif de susciter la réflexion, de faire interagir les collègues de différents services ou d'équipes de direction, de partager les bonnes idées et préoccupations et de développer ensemble une réflexion sur les enjeux communs et la manière de collaborer entre services.

Favoriser la mutualisation

Enquête Logiciels et applications métier

Cette enquête est issue de la réflexion du GT dédié, constitué début 2020 et dont le but était d'engager un travail à but exploratoire sur les outils et applications métiers utilisés en bibliothèque, afin d'établir un panorama des logiciels et applications développés et mis en œuvre spécifiquement pour nos métiers (hors SIGB et outils de découverte) : compteurs de passage, outils de gestion des plannings et de réservation de salles, outils de gestion de la chaîne de numérisation, applications pour le dépôt et le signalement des thèses en ligne, outils de gestion bibliométrique…

L'objectif était d'identifier les outils concernés et les solutions mises en œuvre en local, de repérer les compétences nécessaires à leur installation et à leur maintenance, et enfin de quantifier et de faire remonter les besoins au niveau national. L'enjeu était à la fois de partager nos connaissances et expériences respectives en la matière, mais aussi d'identifier les éventuels besoins et freins en termes de mutualisation.

L'enquête, ouverte du 26 janvier au 8 mars 2021, a recueilli 59 réponses complètes. Ces réponses ont permis de collecter une matière très riche et détaillée, notamment du point de vue technique.

Plusieurs axes d'approfondissement ont été identifiés et ont fait l'objet d'une rencontre avec la communauté, le 24 mars 2021, dans le but de compléter les éléments techniques déjà recueillis avec des retours plus qualitatifs. Les 25 participants à cette rencontre ont ainsi été répartis en quatre ateliers, portant sur les différentes étapes qui guident l'acquisition ou le développement d'un nouvel outil métier au sein des bibliothèques universitaires.

Synthèse et dépouillement détaillés ont été mis en ligne sur le site Internet de l'ADBU, ainsi que le compte-rendu de la rencontre du 24 mars.

Veiller / Anticiper

Montée en compétences informatiques pour les non informaticiens

Porté par un groupe de travail constitué début 2020, cette réflexion part de la nécessité de s'adapter à l'évolution des métiers et des compétences informatiques ad hoc (connaissances du socle global de notre environnement technique, fonctionnement des bases de données et des principaux langages informatiques, manipulation de données, utilisation d'API…). L'objectif était à la fois de cartographier les besoins à faire remonter aux tutelles et organismes de formation, d'échanger sur les expériences menées en local, mais aussi de réfléchir aux questions d'identité professionnelle et d'évolution des métiers.

L'année 2021 a permis de faire aboutir une première étape importante de la réflexion, avec la formalisation d'un panorama des compétences et connaissances attendues en bibliothèque universitaire.

L'objectif, dans un premier temps, est de disposer d'un cadrage partagé des perspectives de formations sur les connaissances et compétences informatiques, afin de créer les conditions d'une vraie coordination nationale.

Animer / Sensibiliser la communauté : de nouvelles modalités d'interactions avec la communauté

De façon générale, au cours de l'année 2021, la commission a souhaité explorer de nouvelles modalités de dialogue avec le réseau, aussi bien en direction des responsables de services de signalement et d'informatique documentaire que des personnels de direction. L'objectif est de mieux faire remonter les besoins et problématiques des différents types d'établissements du réseau, mais aussi de prendre le pouls des collègues sur les réflexions et travaux en cours au sein de la commission et de se confronter à la réalité de tous les terrains..

Ce dialogue renouvelé avec la communauté a pris plusieurs formes au cours de l'année 2021 :

- **Ateliers en ligne organisés le 24 mars** avec 25 responsables de services d'informatiques documentaires autour de la question du développement de nouveaux outils informatiques (voir supra).
- **Sondage ExpreSSI**, ouvert du 8 au 15 septembre et ayant recueilli 111 réponses. L'objectif de ce sondage était de recueillir les souhaits de la communauté par rapport aux sujets dont la commission SSI pourrait s'emparer ou qu'elle est susceptible d'approfondir dans les trois années à venir. Onze sujets, de nature et d'importance diverses, étaient proposés au classement des participants. Les résultats collectés permettront de préciser la feuille de route de la commission

pour les années à venir.

- **Rencontre avec les congressistes le 27 septembre 2021** dans le cadre du congrès de Marseille. L'objectif était de présenter les résultats du sondage ExpreSSI et d'approfondir de façon concrète et opérationnelle les perspectives ouvertes par l'enquête.
- **Forum co-organisé avec la commission Recherche le 13 octobre 2021** dans le cadre des JABES : « Services de soutien à la recherche, de signalement et d'informatique documentaire : d'une collaboration entre services à une stratégie partagée ».

Ces différentes modalités d'interaction, qui permettent de toucher un public varié, notamment via les possibilités ouvertes par des formats de rencontres courtes et en visio, ont été jugées très enrichissantes par les membres de la commission, qui souhaitent approfondir ces perspectives.

Élue le 27 septembre 2021 au cours de l'Assemblée générale organisée lors du congrès de Marseille, Aurore Cartier, directrice du SCD de Lyon 3, aura à cœur de prolonger et renouveler cette action autour de 3 axes : 1/ « Connaître et se faire connaître » par le maintien et l'approfondissement la dynamique de rencontre et de coopération initiée avec les agences et partenaires nationaux ; 2 /« Développer, mutualiser, maintenir » les outils et compétences nécessaires au bon fonctionnement des services et des organisations ; 3 / Favoriser l'appropriation par l'ensemble de collègues des questions liées au numérique, à l'informatique documentaire et aux données.

L'ASSOCIATION

Quelques chiffres

L'ADBU compte 853 au 31 décembre 2021 adhésions, réparties entre 702 adhésions groupées et 151 individuelles, avec une nette tendance en faveur des adhésions groupées depuis plusieurs années.

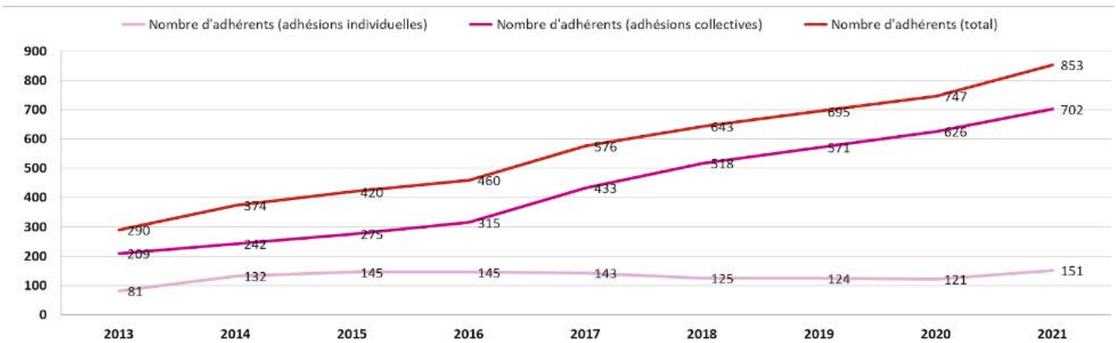

Les chiffres étaient relevés au 31/08 jusqu'en 2020.

Conseil d'administration de l'ADBU

La composition du conseil, est conformément aux statuts de l'association, la suivante jusqu'au 31 décembre 2021 :

Bureau (liste de cinq personnes menée par Marc Martinez)

- Marc Martinez (président)
- Sandrine Gropp (vice-présidente)
- André Lohisse (vice-président)
- Cécile Swiatek (secrétaire générale)
- Julien Sempéré (trésorier)

Commissions (élection individuelle des cinq responsables)

- Véronique Palanché (commission pédagogie et documentation)
- Marie-Madeleine Géroudet (commission recherche et documentation)
- Grégor Blot-Julienne (commission pilotage et évaluation)
- Raphaële Moatti (commission signalement et système d'information)
- Johann Berti (commission évolution des métiers et des compétences)

Les coordonnées des membres de ce conseil sont disponibles sur le site internet de l'ADBU.

La déléguée générale de l'association est Mme Sophie Valade depuis avril 2020. Le contexte sanitaire n'a pas freiné son engagement professionnel remarquable et énergique, en lien avec les membres du Conseil d'administration, des commissions et avec les partenaires de l'Association.

Modèle économique ADBU

Depuis l'année 2020, l'association a modifié son calendrier budgétaire et scindé son assemblée générale en deux temps afin de permettre de répondre aux calendriers budgétaires des associations et en particulier liés aux subventions.

Un vote des comptes validés de l'année précédente se déroule désormais au printemps, et le vote prévisionnel pour l'année à venir se déroule à l'automne, lors du congrès de l'association. En raison de la crise sanitaire, les votes se sont déroulés par voie électronique sur la plateforme Belenios, administrée par la déléguée générale de l'ADBU, et font l'objet d'une double scrutation par des membres de l'ADBU qui procèdent au descellement électronique des urnes et attestent des résultats du vote.

Les informations liées aux questions de budget et de subvention figurent au rapport financier de l'ADBU.

29 mars 2021 : Assemblée générale, scrutin électronique

Réunis en Assemblée générale, les membres de l'ADBU ont voté le 29 mars 2021 le rapport moral septembre-décembre 2020, le règlement intérieur 2021 et le rapport financier 2020 sur la plateforme Belenios, administrée par Sophie Valade, déléguée générale de l'ADBU. Les documents ont été envoyés le lundi 22 mars 2021 par voie électronique sur la liste adbu-forum, avec un envoi de rappel le vendredi 26 mars 2021. Le compte rendu des vérificateurs aux comptes Martine Coppet et Grégory Miura a été envoyé le 29 mars 2021 par voie électronique et présenté lors de l'Assemblée générale. La scrutation du 29 mars 2021 était assurée par Vincent de Lavenne de la Montoise et Clément Pieyre.

Nombre de votants du 29 mars 2021 : 176 votes exprimés.

Résultats du scrutin du 29 mars 2021 :

- Rapport moral septembre-décembre 2020 : 175 votes « oui » ; 1 vote « non » ; 0 abstention.
- Règlement intérieur 2021 : 174 votes « oui » ; 1 vote « non » ; 1 abstention.
- Rapport financier 2020 : 174 votes « oui » ; 2 votes « non » ; 0 abstention.

Le procès-verbal de l'association a été adressé aux membres de l'ADBU sur adbu-forum, le 29 mars 2021, à l'issue de la journée de vote.

27 septembre 2021 : Assemblée générale, scrutin électronique

Réunis en Assemblée générale, les membres de l'ADBU ont voté le 27 septembre 2021 le budget prévisionnel 2022 et élu le prochain Conseil d'administration de l'association (2022-2024) sur la plateforme Belenios, administrée par Sophie Valade, déléguée générale de l'ADBU. Les candidatures ont été envoyées accompagnées de professions de foi par liste pour le bureau et individuelles pour les responsables de commission, avant le 10 septembre 23:59 heure de Paris, par voie électronique sur la liste adbu-forum, et le tableau du budget prévisionnel 2022 le mercredi 15 septembre 2021 par voie électronique sur la liste adbu-forum. Candidatures aux élections et budget prévisionnels ont été présentés lors de l'Assemblée générale. La scrutation du 27 septembre 2021 était assurée par Fanny Clain et Laure Papon-Vidal.

Nombre de votants du 27 septembre 2021 : 210 votes exprimés

Résultats du scrutin du 27 septembre 2021 :

- Budget prévisionnel 2022 : 191 votes « j'approuve » ; 0 « je n'approuve pas » ; 19 « blanc ».
- Elections Conseil d'administration 2022-2024 :
  - liste de bureau : 188 votes pour la candidature de liste menée par Marc Martinez ; 22 « blanc ».
  - commission Métiers et compétences : 204 votes pour la candidature de Johann Berti ; 6 « blanc ».
  - commission Recherche et documentation : 205 votes pour la candidature de Marie-Madeleine Géroudet ; 5 « blanc ».
  - commission Pédagogie et documentation : 184 votes pour la candidature de Véronique Palanché ; 26 « blanc ».
  - commission Pilotage et évaluation : 191 votes pour la candidature de Nelly Sciardis ; 19 « blanc ».
  - commission Signalement et système d'information : 199 votes pour la candidature d'Aurore Cartier ; 11 « blanc ».

La liste de bureau est composée de : Marc Martinez (président), Sophie Gropp (vice-présidente), Yann Marchand (vice-président), Clément Pieyre (secrétaire général) et Julien Sempéré (trésorier).

Le procès-verbal de l'association a été adressé aux membres de l'ADBU sur adbu-forum, le 27 septembre 2021, à l'issue de la journée de vote.

Mémoire de l'association

Les archives de l'ADBU sont conservées aux Archives de la BUA à Angers, sous convention, et ont fait l'objet d'un travail de mémoire, piloté par A. Lohisse, C. Okret-Manville et G. Gouret. Le résultat a été présenté sous la forme d'une plaquette lors du Congrès de l'association.

L'ADBU DANS SON ENVIRONNEMENT

Dialogue régulier avec les grands partenaires

Abes

Les relations ADBU / Abes concernent l'ensemble des sujets couverts par le champ de compétence de l'ABES. Elles se déroulent aussi bien avec la commission SSI que par la participation du Président de l'ADBU au CA ou des réunions propres à certains sujets sur lesquels l'ABES souhaite un échange avec le bureau de l'ADBU.

ADCRFCB

L'ADBU entretient des échanges avec l'ADCRFCB sur les sujets-contact et les actions qui intéressent l'association des CRFCB, comme les JNF (V. Palanché).

ADGS et AACUE

L'ADBU a noué des liens avec les associations professionnelles des directeurs généraux des services et des agents comptables en université (interventions au Congrès 2021 à Marseille).

Associations nationales de bibliothèques

L'ADBU conserve un dialogue sur les questions communes avec l'ABF, l'ADBGV, le CFIBD, l'ABD ou Bibliopat.

CCSD

Un dialogue est établi entre l'ADBU et le CCSD, avec des échanges trimestriels entre la directrice du CCSD et le bureau ADBU avec la responsable de la commission Recherche et documentation.

Collex-Persée

L'ADBU entretient des relations avec Collex-Persée. Des échanges ont eu lieu à l'occasion de l'auto-évaluation du GIS, à propos de sa structuration en vue d'un GIS CollEx-Persée 2 et du lancement d'un pré-AMI en 2022 (M. Martinez et M.-M. Géroudet).

Couperin

Le dialogue régulier ADBU-Couperin donne lieu à des échanges et à l'organisation de journées d'études en partenariat, par exemple les 11 février et 12 mars 2021 pour une Journée ADBU-Couperin-EPRIST « Publication scientifique : stratégies des grands éditeurs et consentement à payer ».

CSPLA

L'ADBU siège en tant que Représentant des consommateurs au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (ADBU représentée par C. Pérales pour un second mandat).

EDUCAUSE

L'ADBU est en lien avec la délégation française EDUCAUSE, qui a effectué sa traditionnelle restitution annuelle le 26 mars 2021 en ligne, par les canaux de l'association.

ENSSIB

L'ADBU siège au CA de l'ENSSIB (M. Martinez), organise des interventions dans divers parcours de formation avec une priorité pour les DCB et FIBE.

L'ADBU est également engagée dans des actions communes et des projets avec l'ENSSIB (V. Palanché pour le projet EMI ENSSIB-INPSÉ de Lyon).

Depuis 2020, l'ADBU, sur invitation de l'ENSSIB, est entrée dans davantage de « Conseils des professionnels » des diplômes.

EPRIST

Le dialogue régulier ADBU-EPRIST donne lieu à des échanges et à des invitations croisées aux conseils d'administration respectifs (M. Martinez, M.-M. Géroudet) ainsi qu'à l'organisation de journées d'études en partenariat, par exemple en mars 2021 pour une journée ADBU-Couperin-EPRIST.

LIBER

Membre élu à l'Executive Board (C. Swiatek), accord avec LIBER pour une étude commune sur les compétences en science ouverte.

OpenAIRE

L'ADBU suit les travaux du Comité OpenAIRE (M. Martinez).

Le MESRI

Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche (SCSESR)

Des réunions bimestrielles donnent l'occasion au bureau de l'ADBU d'échanger sur les actualités de la stratégie ministérielle. Le PIA4 et sa déclinaison en volets, la création de l'INSP ont notamment été évoqués en 2021.

DISTRD / Département diffusion des connaissances et documentation

Des points mensuels du bureau de l'ADBU avec le DISTRD, devenu DiCoDoc en cours d'année, permettent d'évoquer les grands dossiers liés à la profession, à commencer par PBO+, la refonte de l'ESGBU, les protocoles sanitaires et l'ouverture des bibliothèques universitaires en temps de Covid-19.

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)

L'ADBU répond favorablement aux sollicitations du collège Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique (BD2L) de l'IGÉSR. Des échanges ont notamment eu lieu dans le cadre de la préparation d'études sur les bibliothèques universitaires pendant la pandémie et sur la catégorie B de la filière bibliothèques.

DGRH

L'ADBU a suivi les évolutions en matière de gestion ministérielle RH de la filière bibliothèques, dans la continuité de la loi pour la transformation de la fonction publique. Les instances mises en place après la fin de compétence des CAPN sur les mobilités, la publicité des mouvements ont fait l'objet de discussions avec la DGRH.

CoSO

Participation au Secrétariat permanent pour la science ouverte (M. Martinez).

COMMUNICATION

SITE WEB

Nouveau site web mis en ligne en janvier 2021

121K vues

TWITTER

174 tweets

653K impressions

4.7K abonnés (+368)

AUTRES RÉSEAUX SOCIAUX

324 abonnés

300 abonnés

LETTRE D'INFORMATION

9 publications

1.2K abonnés (+400)

YOUTUBE

4,6K vues

421 heures de visionnage

Twitter : @ADBU_Officiel

Instagram : @adbufrance

LinkedIn : /company/adbufrance

Inscrivez-vous à la newsletter :

http://eepurl.com/geCFPr

Crédit photo: France Universités, Université Bretagne Sud, Université d'Angers, Université de Lorraine

21

ADBU

103 blvd Saint Michel
75005 Paris

Email
contact@adbu.fr

Site web
adbu.fr